

Devenez complices...

Guide pratique

Accessibilité universelle
aux événements spéciaux



Première édition
Gatineau, 2012

Table des matières

Préambule	4
Les pôles d'accessibilité	5
Soyez accueillants!	6
Accueil et intervention	
Bien connaître sa clientèle pour être vraiment complices	7
Les différentes déficiences et leurs besoins	
La déficience auditive	8
La déficience physique	9
La déficience intellectuelle	9
La déficience psychique	10
La déficience visuelle	10
Organisation et infrastructures	
Entrée du site	13
Sécurité	13
Entretien	14
Promotion	15
Service de fauteuils roulants	16
Rampes d'accès	16
Circulation	
Aire de stationnement	18
Voies de circulation	20
Équipements et commodités	
Toilettes	22
Téléphones	23
Fontaines	23
Système d'aide à l'audition	23
Machines distributrices	24
Tables à pique-nique	24
Bancs	26
Kiosques	26
Spectateurs et participants	
Estrades, accès à la scène et aux loges	27
Tableau visuel d'information	28
Service d'interprètes	28
Inscription	28
Accès aux plateaux	28
Grille aide-mémoire	
Événement extérieur	29
Événement intérieur	30
Sources	31

Préambule

L'accessibilité, une orientation gagnante pour Gatineau

Pour la Ville de Gatineau, offrir l'accès aux événements publics à l'ensemble de sa population est une préoccupation majeure dans ses choix d'orientation et pour ce faire, elle s'est dotée d'un cadre de référence d'accessibilité universelle en 2005.

À Gatineau, 17 % de la population vit avec une déficience qui nécessite une légère adaptation de l'environnement architectural pour assurer son autonomie. Toutefois, lorsque l'on considère que l'accessibilité profite également aux personnes à mobilité réduite comme les parents avec des enfants en poussette, les personnes âgées dont le nombre va toujours croissant, les personnes avec un handicap temporaire et même les services de livraison, c'est plus du tiers de la population qui en profite.

L'accessibilité physique devient un indicateur de qualité pour tout événement public. La

question essentielle pour les organisateurs n'est pas de savoir s'ils auront ou non à faire face à une situation d'obstacles pour certains participants, mais plutôt de savoir comment ils transformeront une contrainte en avantage concurrentiel.

Une attitude proactive envers les personnes handicapées et à mobilité réduite est une marque d'excellence qui distingue les événements publics à Gatineau.

La Ville de Gatineau met à la disposition des organisateurs d'activités ce guide pratique d'accessibilité pour les aider à optimiser l'accessibilité physique des événements publics sur le territoire gatinois.

Il s'agit de relever le défi de l'accessibilité pour offrir un accès pour tous et pour toutes aux événements publics.

Devenez complices de ces moments magiques!

Les pôles d'accessibilité



Soyez accueillants!



Disposer d'un aménagement accessible et adapté aux besoins de l'ensemble de la population.

« Les moments magiques d'une fête sont souvent enregistrés dans notre mémoire comme des instants de grandes joies et de plaisirs partagés. »



Il est tout aussi légitime pour la personne vivant avec un handicap que quiconque d'être témoin d'un spectacle inoubliable ou d'une performance remarquable.



Un personnel averti se distinguera par des attitudes d'ouverture assurant une approche facile et un contact aisé.

Accueil et intervention

Bien connaître sa clientèle pour être vraiment COMPLICES

Pour mieux saisir les améliorations à apporter sur un site d'événements, il importe de regarder d'abord de plus près les différents besoins de la personne handicapée.

Le fait de connaître les caractéristiques et les besoins de ces personnes aide à comprendre et à respecter leur rythme et leurs limites.

La règle de base à retenir et qui doit s'appliquer dans nos rapports avec les personnes handicapées est que nous devons éliminer la peur, la pitié ou la provocation.

Pour rendre vos activités accessibles à tous, offrez à vos préposés à l'accueil ainsi qu'à tout le personnel bénévole les connaissances et les compétences minimales qui leur permettront de mieux satisfaire les besoins particuliers des personnes ayant un handicap.

Pour un accueil convenable :

Adressez-vous directement à la personne et non à son accompagnateur.

Ne poussez pas un fauteuil roulant sans en avoir reçu la demande.

Évitez de vous appuyer sur un fauteuil roulant.

Offrez toujours votre aide avant de vous précipiter pour rendre service.

Dégagez les allées de circulation de tout obstacle.

Offrez votre bras à une personne se déplaçant à l'aide d'une canne et marchez à son rythme.

Ne dérangez pas le chien d'assistance. S'il porte un harnais, c'est qu'il est en devoir.

Accueil et intervention

Les différentes déficiences et leurs besoins

La déficience auditive

La déficience auditive se définit comme la diminution d'acuité de 25 décibels et plus, soit environ 20 % de l'audition.

Plusieurs personnes ayant une déficience auditive ont appris à suivre le mouvement des lèvres (lecture labiale) tandis que d'autres ont recours au langage gestuel (signes).

Pour faciliter la lecture labiale :

- Assurez-vous d'avoir l'attention de la personne, tapez légèrement sur son épaule si elle ne vous fait pas face.
- Regardez la personne droit dans les yeux.
- Éloignez-vous des sources de bruit.
- Ne haussez pas la voix.
- Ne cachez pas votre bouche, évitez de mâcher de la gomme.



- Répétez et faites répéter si nécessaire.
- Utilisez un papier et un crayon au besoin.

Intervention d'un interprète pour le langage des signes ou le mode oral :

- Adressez-vous directement à la personne et non à l'interprète (ce dernier facilite la communication, mais n'y participe pas).
- Placez-vous de façon à ce que la personne puisse vous voir.
- Parlez normalement.

Accueil et intervention

La déficience physique

Les déficiences physiques ont pour origine des dommages ou des lésions affectant les centres nerveux, des malformations congénitales ou des amputations de membres.

Une personne qui a une telle déficience vit avec des limitations permanentes.

Les incapacités physiques peuvent être compensées par des moyens techniques pouvant aider la personne à mieux fonctionner (fauteuil roulant, prothèse, panneau de communication, etc.).

Pour participer pleinement à votre activité, ces personnes ont besoin :

- d'une possible assistance physique;
- d'une bonne accessibilité des lieux;
- ***que l'on respecte leur rythme.***

La déficience intellectuelle

La personne vivant avec une déficience intellectuelle a une capacité plus limitée d'apprentissage et un développement de l'intelligence qui diffère de la moyenne des gens.

Cela se traduit par un rythme d'adaptation plus lent et des difficultés à faire face aux exigences de la vie quotidienne. La déficience intellectuelle n'est pas une maladie, mais bien un état permanent.

Pour faciliter l'intervention :

- Employez des mots simples tout en évitant d'infantiliser la personne.
- Demandez à la personne de reformuler si vous croyez qu'elle ne vous a pas bien compris.
- Faites preuve de respect et de tolérance.
- Soyez patient, car ces personnes ont besoin d'être secondées, car elles sont souvent vulnérables et ont des difficultés avec les situations nouvelles.

Accueil et intervention

La déficience psychique

Cette déficience est un état qui réfère à des problèmes psychologiques ou émotionnels. Elle se présente comme une perturbation qui affecte la pensée, les sentiments ou le comportement d'une personne. L'individu est affecté autant dans son équilibre personnel que dans ses relations avec autrui.

Ces personnes ont les mêmes besoins que pour la déficience intellectuelle.

- Le contact doit être *d'humain à humain*.
- Expliquez votre rôle.
- Répétez les consignes de fonctionnement si nécessaire.
- Évitez les situations stressantes.
- En cas de grande nervosité ou de crise, restez calme, parlez sans élever le ton, rassurez la personne et invitez-la à venir dans un endroit moins achalandé pour se calmer.

La déficience visuelle

Les personnes ayant une déficience visuelle peuvent en être atteintes à différents niveaux. Certaines sont complètement aveugles alors que d'autres sont semi-voyantes. Plusieurs personnes ont un résidu visuel qui leur permet de capter de faibles lueurs et de lire de gros caractères.

Dans plusieurs cas, les personnes non voyantes utilisent une canne blanche ou un chien-guide pour les aider à mieux fonctionner.

Personne utilisant une canne blanche :

- Approchez-vous de la personne par la gauche.
- Saluez la personne en lui parlant et présentez-vous.
- Décrivez la pièce dans laquelle vous vous trouvez afin d'aider la personne à visualiser l'espace qui l'entoure.
- Indiquez verbalement que vous allez monter ou descendre un escalier.

Accueil et intervention

La déficience visuelle

- Arrêtez-vous devant l'escalier, la personne prendra alors la rampe et situera la première marche. Vous devez toujours être une marche en avant de la personne. Annoncez la fin de l'escalier.
- Si vous quittez la personne, dites-le-lui et mettez-la en contact avec un objet comme un mur, une table ou une chaise afin de lui éviter de se retrouver seule sans point de repère.

Personne accompagnée d'un chien-guide :

- Ne dérangez pas le chien-guide. S'il porte un harnais, cela indique qu'il est en devoir et qu'il a besoin de toute sa concentration. Évitez de le caresser, d'attirer son attention ou de lui donner de la nourriture.
- Approchez-vous de la personne par la droite, le chien-guide étant toujours à sa gauche.

Selon l'article 10 de la Charte des droits et libertés, une personne peut circuler librement en tout temps et en tout lieu avec son chien-guide.



- Saluez la personne en lui parlant et présentez-vous.
- Offrez votre aide. Si vous devez la guider, présentez-lui le bras gauche en plaçant le dos de votre main sur sa main pour lui indiquer de prendre votre bras.
- Décrivez la pièce dans laquelle vous vous trouvez afin d'aider la personne à visualiser l'espace qui l'entoure.
- Avertissez-la avant d'ouvrir une porte pour protéger les pattes du chien-guide.

L'accessibilité physique devrait être l'un de vos critères de sélection pour le choix du site où se déroulera votre activité.



Pour profiter pleinement des activités, certaines personnes handicapées requièrent les services d'un accompagnateur (interprète, aide au déplacement, etc.). Il est d'usage que le coût d'entrée pour ce dernier soit gratuit sur présentation de **la vignette d'accompagnement touristique et de loisir.**

Il s'agit d'un service fort apprécié de la clientèle!

Renseignements et adhésion :

Loisir sport Outaouais

394, boulevard Maloney Ouest, bureau 102

Gatineau (Québec) J8P 7Z5

Téléphone : 819 663-2575, poste 23

Courriel : abaryl@urlso.qc.ca

Site Web : www.urlso.qc.ca

Organisation et infrastructures

Entrée du site

Entrée accessible avec un seuil de porte de moins de **13 mm**.

Rampe d'accès s'il y a lieu.

Porte d'ouverture libre de **865 mm** minimum, **915 mm** de préférence.

Identification de l'entrée accessible.

Lorsqu'un tourniquet est utilisé, prévoyez un portillon avec ouverture de **865 mm**. Il sera essentiel pour les personnes en fauteuil roulant, les personnes obèses et les poussettes d'enfants.

Sécurité

Assurez-vous que les tables aménagées sous le chapiteau soient suffisamment espacées pour les manoeuvres des personnes en fauteuil roulant. Ces distances doivent aussi respecter celles exigées par le règlement de sécurité incendie. Selon l'aménagement de la pièce (tables et chaises amovibles), ces distances peuvent différer.

Selon le règlement de sécurité incendie, il est obligatoire de dégager les voies piétonnières qui servent de moyen d'évacuation. Vous devez recouvrir les obstacles comme les fils, les panneaux et les haubans. Ils pourraient représenter un risque particulier pour toute la population lors d'une évacuation.

Ascenseur lorsque l'activité a lieu à l'étage. **Quand le service n'est pas disponible, informez votre clientèle qu'une partie de l'exposition ou de l'activité n'est pas accessible.**

Dans le cas d'une représentation à sièges non réservés, prévoyez un horaire d'entrée devancée pour les personnes handicapées leur permettant ainsi d'éviter la bousculade de la foule.



Les inspecteurs du Service de sécurité incendie peuvent vous aider à rendre les lieux sécuritaires et conformes au règlement de sécurité incendie.

Organisation et infrastructures

Sécurité



Enlevez les obstacles dans les voies de circulation (chaises, poubelles, etc.). Les voies de circulation doivent être libres de toute obstruction en tout temps.



Espaces vitrés avec repère visuel (porte de verre ou grande vitrine avec élément contrastant permettant de repérer l'obstacle).

Une affiche apposée dans la fenêtre ou un ruban autocollant contrastant posé à l'horizontale permettra d'éviter des collisions.

Assurez un éclairage intérieur adéquat et un éclairage extérieur nocturne.



Alarme visuelle d'incendie.



Disposez de fauteuils roulants manuels à des endroits stratégiques (accueil, sorties de secours).

Les préposés à l'accueil et à l'information devraient posséder l'information pertinente concernant l'accessibilité des lieux :

- Stationnements
- Entrées
- Toilettes
- Téléphones
- Premiers soins
- Enfants perdus

Entretien

Effectuez régulièrement un ramassage des débris au sol pour éviter les incidents. Le fauteuil roulant d'un usager peut avoir une crevaison et la personne peut subir des blessures aux mains causées par des débris laissés au sol. Un sentier malpropre peut également causer des chutes.

En hiver, veillez au déglacage et au déneigement de toutes les voies de circulation extérieures servant à l'évacuation.

Organisation et infrastructures

Promotion

Des efforts peuvent être faits en matière de promotion et d'information pour bien indiquer aux personnes handicapées que l'événement leur est accessible et qu'elles sont les bienvenues.

Le contenu de votre promotion devrait comprendre toute l'information pertinente sur l'accessibilité offerte dans le cadre de votre événement.



toilettes adaptées



téléphones



moniteurs auditifs



menus en braille



stationnements réservés

- Inscrivez les lieux et les services accessibles sur la carte du site.
- En général, choisissez un lettrage en Helvetica de 10 ou 12 points pour votre publicité.

Offrez les renseignements ou les documents concernant votre activité en formats adaptés :

Format sonore (magnétothèque)

Format gros caractères pour personnes à faible vision :
Police Time New Roman ou Arial **16 points gras**.

Format Braille :
Institut Nazareth et Louis-Braille
1 800 361-7063
www.inlb.qc.ca

Distribuer votre programmation auprès de différents organismes pour personnes handicapées qui offriront un plus grand rayonnement auprès de cette clientèle.

Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais (RAPHO), rapho115@videotron.ca

Organisation et infrastructures

Service de fauteuils roulants

Disposez des fauteuils roulants manuels à un endroit stratégique sur votre site pour :

- les personnes âgées;
- les personnes manifestant des faiblesses temporaires ou sporadiques et les urgences;
- les personnes ambulantes à mobilité réduite pour les longs déplacements.

Rampes d'accès

Si vous prévoyez aménager une rampe d'accès, elle doit être conçue de façon sécuritaire.

La rampe doit avoir une pente d'au moins une unité de hauteur pour douze de longueur et être munie d'une main courante de forme arrondie pour en faciliter l'emprise.

Il existe des rampes amovibles en aluminium permettant le passage de fauteuils roulants manuels et motorisés de même qu'un modèle compact permettant également le passage des triporteurs.



Pictogramme Fauteuils roulants disponibles

Dans l'éventualité d'une entrée avec tourniquet, installer un portillon accessible aux personnes en fauteuil roulant, aux parents avec des enfants en poussette de même que pour les personnes obèses.

Une longueur excédant **9 m** nécessite un palier de transition.

La rampe devrait être munie d'une bordure au sol de chaque côté de **20 mm** de hauteur afin d'éviter les chutes.

La rampe doit offrir une largeur libre de **915 mm** entre les mains courantes.

Assurez-vous que l'espace au sommet et à la base des rampes est suffisant : **1,5 sur 1,5 m** et plus grand si une porte doit s'ouvrir vers la rampe.



Circulation

Aire de stationnement

Priorisez une entrée principale bien identifiée. Dans la nécessité d'une deuxième entrée et même plus, il est important d'identifier clairement l'entrée accessible aux personnes handicapées afin de leur éviter de chercher l'accès et de faire des déplacements inutiles.

La politique des stationnements réservés aux personnes handicapées doit être scrupuleusement respectée. Il importe donc de ne pas utiliser ces emplacements pour divers débarquements ou autres.

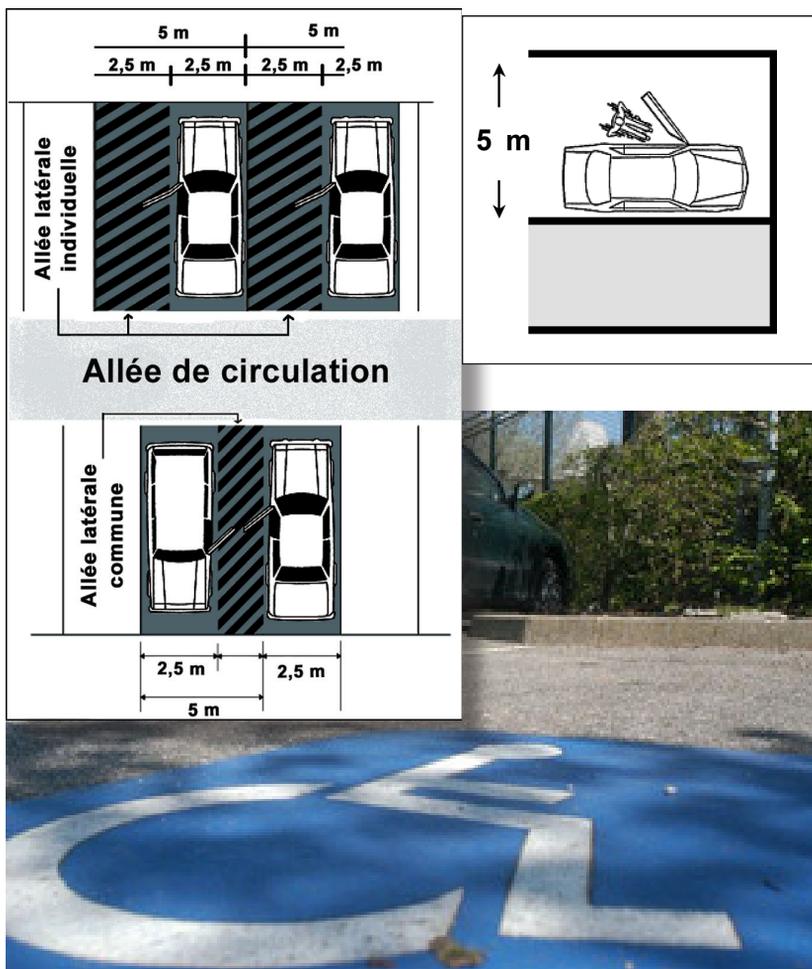
Calculez dans vos aires de stationnement quelques places suffisamment larges pour simplifier l'accès de vos visiteurs en fauteuil roulant. Cela permettra le transfert plus sécuritaire pour la personne de son véhicule à son fauteuil roulant.



Nombre total de places de stationnement	Nombre minimal de places réservées
Moins de 20 places	1 place
Entre 20 et 99 places	2 places
100 places et plus	3 places de base, plus 1 place par tranche additionnelle de 100 places exédant les 100 premières places.



Les places auront une dimension
MINIMALE DE 5 M, incluant
une aire de débarquement.



Circulation

Voies de circulation

Selon le règlement de sécurité incendie, il est obligatoire de prévoir des allées de circulation d'au moins 1100 mm en tout temps afin d'assurer l'évacuation de tous les occupants. Cette largeur permettra aussi le passage d'un fauteuil roulant croisant une personne.

Des ronds-points de **1,5 m** de diamètre devraient se situer à quelques endroits stratégiques afin de permettre à une personne en fauteuil roulant d'effectuer un changement de direction.

Évitez de faire traverser les fils d'alimentation électrique ou autre sur les voies de circulation intérieure ou extérieure. Si cela est impossible, fixez-les solidement au sol avec un ruban adhésif de couleur contrastante bien visible (jaune) ou recouvrez-les avec un tapis passe-fil ou d'un biseau en PVC pour faciliter le passage des fauteuils roulants.

La voie de circulation doit être libre de tout obstacle.

Portez une attention particulière aux haubans et aux tendeurs de chapiteaux. Ces derniers peuvent nuire à la circulation des fauteuils roulants et causer de sérieux accidents pour une personne ayant une déficience visuelle.

Si possible, créez une ou plusieurs aires de repos avec bancs publics sur le site pour les personnes à mobilité réduite.

Les allées du site menant aux salles de toilette, à la billetterie, aux kiosques ou aux activités présentées doivent avoir une surface facilement carrossable, dure et plane.

À PRIVILÉGIER

Extérieur : poussière de roche, asphalté et plate-forme emboîtée.

Intérieur : bois franc, terrazzo et ciment.

À ÉVITER (si possible)

Extérieur : terre battue, gravier, pelouse et sable.

Intérieur : tapis et céramique.



Équipements et commodités

Toilettes

Une toilette accessible dite « familiale » est très appréciée par les parents accompagnés de jeunes enfants.

- Dans la nécessité de faire la location de toilettes chimiques, louez aussi des toilettes chimiques adaptées.
- Une toilette accessible offre un espace de dégagement permettant la circulation d'une personne en fauteuil roulant d'au moins **915 mm** à côté du cabinet, une barre d'appui et un accès facile à la porte.



Identifiez la toilette accessible avec le logo approprié.

RATIO SUGGÉRÉ :
1 pour 300 personnes



Équipements et commodités

Téléphones

Disposez sur votre site de téléphones publics adaptés, c'est-à-dire munis d'une commande de réglage de volume.

La hauteur maximale de la fente à monnaie, du cadran et du combiné est de **1200 mm**.

S'assurer que les téléphones sont dégagés et qu'une personne en fauteuil roulant dispose d'un espace suffisant pour atteindre le combiné de façon adéquate.

Fontaines

Le gicleur doit se situer à une hauteur maximale de **915 mm**. Il devrait y avoir un espace de dégagement sous la fontaine.

Mettre un distributeur de verres dans une salle de toilette accessible.



Système d'aide à l'audition

Un système d'aide à l'audition vous permet:

- d'élargir l'auditoire (théâtre, cinéma, musée);
- de rejoindre une clientèle vieillissante;
- de vous conformer aux normes de sécurité (lieux publics, évacuation).

Divers moyens peuvent être mis en œuvre pour que les messages soient aussi perceptibles par les personnes malentendantes.

Assurer l'installation d'une boucle à induction ou autre système dans une salle où se déroule un spectacle, une conférence ou une présentation.

Équipements et commodités

Machines distributrices

S'assurer que les boutons de commande se situent **entre 400 et 1200 mm** du sol.

Optez pour des vendeurs itinérants qui peuvent distribuer des rafraîchissements et des friandises.



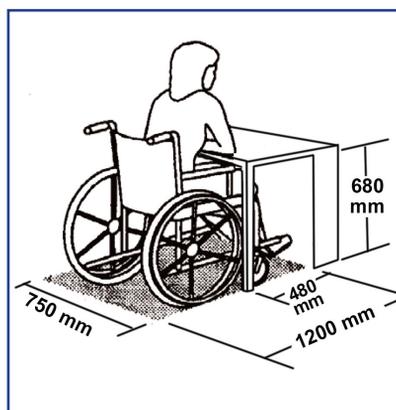
Tables à pique-nique

Prévoyez quelques tables adaptées pour les personnes handicapées.

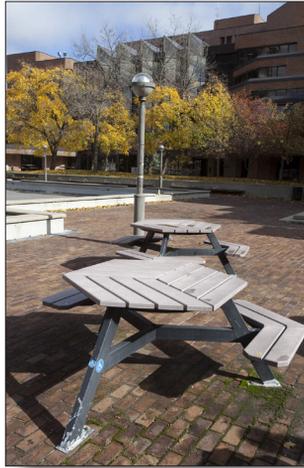
Il s'agit de tables à pique-nique dont les extrémités sont plus longues permettant l'installation d'un fauteuil roulant.

Dans tous les cas, il faut prévoir une allée de circulation praticable pour se rendre à la table.

À l'intérieur, favorisez les tables avec chaises amovibles permettant l'accès à tous.



Équipements et commodités



Équipements et commodités

Bancs

Les personnes à mobilité réduite aiment bien avoir l'occasion de faire une pause, de préférence dans un endroit ombragé.



Prévoyez plusieurs bancs le long des allées de circulation.

Un environnement physique approprié ainsi qu'un accueil convenable sont des facteurs rassurants et souvent déterminants pour que les personnes à mobilité réduite participent à un festival.

Kiosques

Tous les kiosques d'accueil, d'information, de souvenirs, d'exposition, de restauration ou autres devraient avoir une partie abaissée à environ 760 mm avec un dégagement sous le comptoir pour les jambes des personnes en fauteuil roulant.

Libérez le devant du kiosque afin de permettre à la personne en fauteuil roulant de s'approcher sans danger.

Privilégiez les kiosques mobiles de type charrette qui permettent une meilleure visibilité des marchandises.

Si un kiosque où l'on doit remplir des papiers n'est pas accessible, **mettez une tablette à pince à la disposition des usagers en fauteuil roulant.**



Spectateurs et participants

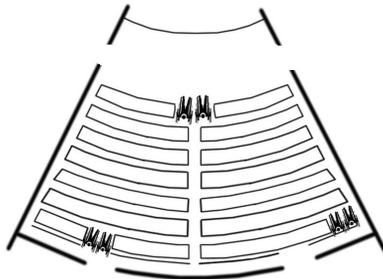
Estrades, accès à la scène et aux loges

Lorsque les spectateurs sont debout, prévoyez un espace où les personnes en fauteuil roulant pourront bien voir (à l'avant ou sur une plate-forme aménagée).

Dans une salle, prévoir des espaces dispersés un peu partout pour les fauteuils roulants. Il n'est guère agréable pour des personnes handicapées de se retrouver confinées au même endroit.

Considérez également qu'il faut une place pour l'accompagnateur.

Veillez à l'installation d'une rampe pour accéder à la scène si nécessaire (interprète, orateur en fauteuil roulant ou remise officielle de prix).



Disposez des repères visuels (ruban autocollant de couleur contrastante) sur les rebords de la scène pour éviter les chutes.

Porte de la loge de **865 mm** minimum.



Spectateurs et participants

Tableau visuel d'information

Si vous annoncez verbalement des informations, des pointages ou les résultats de tirages, assurez-vous d'offrir les mêmes informations de façon visuelle pour les personnes malentendantes.

L'horaire des principales activités aurait avantage à être offert par écrit sur un feuillet d'information.

Service d'interprètes

Vous pouvez offrir sur demande un service d'interprète aux spectateurs ayant une déficience auditive.

En communiquant avec le **Service régional d'interprétation visuelle de l'Outaouais (SRIVO)**, vous pourrez réserver les services d'un interprète.
819 771-7273
srivo@srivo.ca

Inscription

Indiquez dans les feuillets d'inscription que l'événement est accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Demandez aux participants de signaler s'ils ont des besoins particuliers concernant l'accessibilité (aménagement sans obstacle pour fauteuil roulant, service d'interprétation ou système d'aide à l'audition, utilisation d'un chien-guide, médias substitués, accompagnateur, etc.).

Accès aux plateaux

Cheminement sans obstacle pour se rendre sur les lieux.

Porte de **865 mm** minimum.

Autres adaptations selon les besoins particuliers du participant.

Grille aide-mémoire

Événement extérieur

- Places de stationnement réservé en nombre suffisant (1/20)
- Accès sans obstacle au site (portique, voie de circulation)
- Toilettes accessibles (1/300)
- Informations relatives à l'accessibilité disponibles à l'accueil
- Voies de circulation praticables (largeur, sans obstacle, entretien)
- Tables à pique-nique accessibles
- Commodités (téléphone, machine distributrice, vestiaire, fontaine, bancs)
- Informations en formats substitués
- Système d'affichage de l'information verbale
- Adaptation aux participants ayant des besoins particuliers (scène, loge, plateaux de tout type)
- Aménagement pour l'accès aux spectateurs handicapés (estrades, kiosques)
- Sécurité (obstacles, repères visuels dans les portes vitrées, déglçage des voies de circulation en hiver)

Grille aide-mémoire

Événement intérieur

- Places de stationnement réservé en nombre suffisant
- Accès sans obstacle à l'édifice (rampe, seuil, porte, voie de circulation, etc.)
- Toilettes accessibles
- Informations relatives à l'accessibilité disponibles à l'accueil
- Système d'aide à l'audition
- Voies de circulation praticables (largeur, obstacle, ascenseur, etc.)
- Salle à manger accessible
- Commodités (téléphone, machine distributrice, vestiaire, fontaine)
- Informations en formats substitués
- Système d'affichage de l'information verbale
- Adaptation aux participants ayant des besoins particuliers (scène, loge, plateaux de tout type)
- Aménagement pour l'accès aux spectateurs handicapés (estrades, kiosques)
- Sécurité (obstacles, repères visuels dans les portes vitrées, alarme visuelle)

Sources

ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION. *Accessibilité des bâtiments et autres installations : règles de conception, une norme nationale du Canada*, Rexdale, 1990, 119 p.

GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO. *Planifier une réunion accessible*, Ministère des Services sociaux et communautaires, [En ligne], 2011. [www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/programs/accessibility/understanding_accessibility/planning_meeting.aspx] (Consulté le 2 novembre 2011).

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Guide de planification de réunions inclusives : connaissance des participants*, Ottawa, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, [En ligne], 2009. [www.hrsdc.gc.ca/fra/condition_personnes_handicapees/doc/gpri/guide.pdf] (Consulté le 3 novembre 2011).

INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES. *Lorsque vous rencontrez une personne aveugle...*, [s. l.], [s. d.], 9 p.

MALO, José, et Pierre BÉRUBÉ. *Guide pratique à l'intention des organisateurs d'événements publics*, Mode d'accès pour les personnes handicapées, Montréal, Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'Île de Montréal. 1992, 11 p.

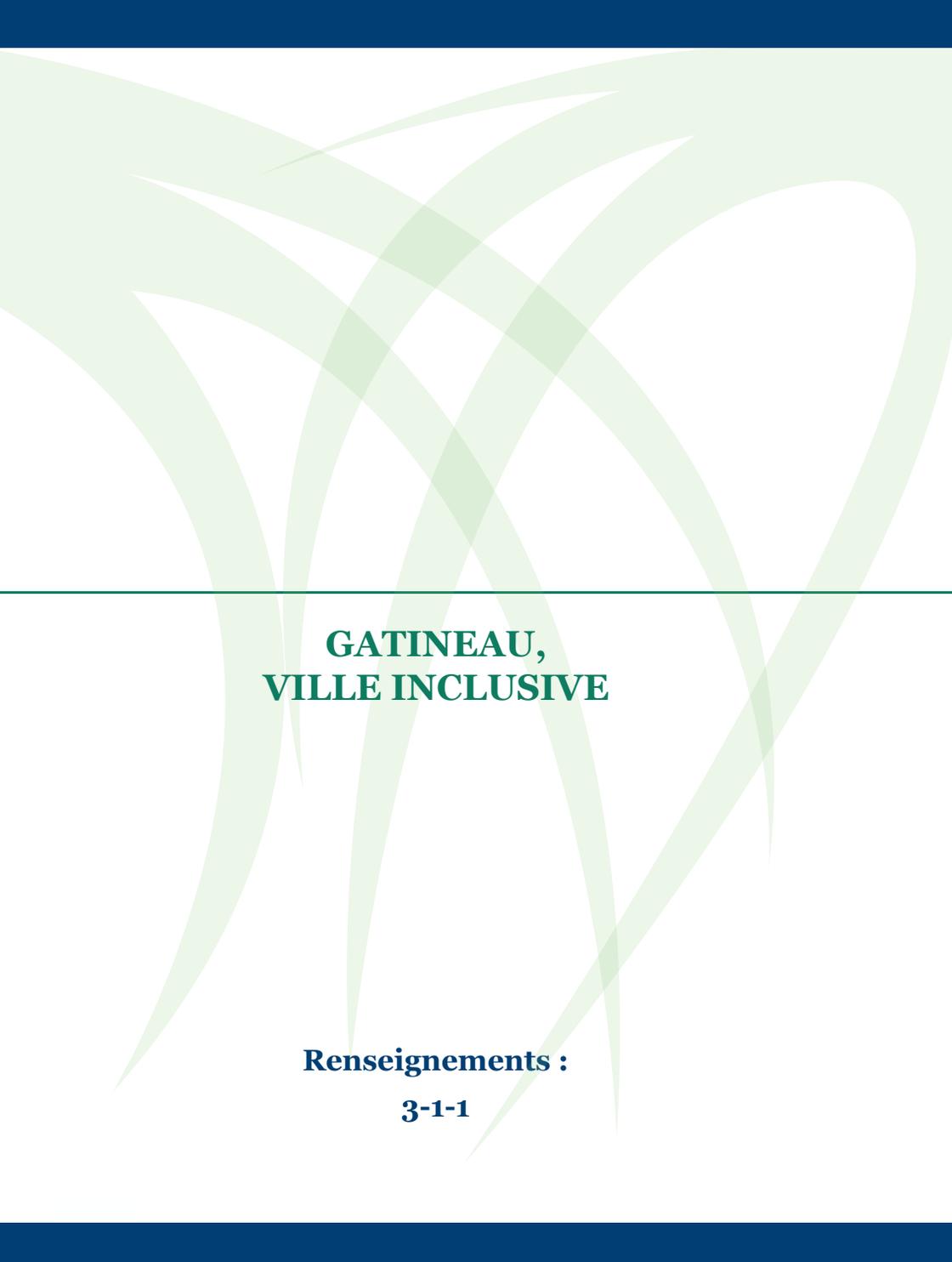
POITRAS, Liliane. *Devenez complices... : guide pratique à l'intention des promoteurs de fêtes et festivals pour l'accessibilité aux personnes handicapées*, [Salaberry-de-Valleyfield], [Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées du Sud-Ouest], [1996], 44 p.

RICHARD, Pierre. *Guide normatif d'accessibilité universelle*, Laval, Ville de Laval, 1993, 100 p.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'OUÏE. *Branchez-vous : directives pour assurer l'accessibilité des lieux publics aux personnes sourdes, devenues sourdes et malentendantes*, [s. l.], [s. d.], 5 p.

VILLE DE GATINEAU. *Cadre de référence pour l'accessibilité universelle*, 2005.

VILLE DE VICTORIAVILLE. *Mode d'accès tous azimuts : guide d'accessibilité universelle aux événements publics*, Comité consultatif de la politique d'accessibilité universelle, [En ligne], 2007. [www.ville.victoriaville.qc.ca/upload//MicroSiteDocument/pdf/Lng/52fr-CA.pdf] (Consulté le 2 novembre 2011).



**GATINEAU,
VILLE INCLUSIVE**

**Renseignements :
3-1-1**